Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260909-2026_09_175-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2026

Auteur du document :Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 11/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Aline LE BOUÉDEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	02/09/2026
Date d'affichage de la convocation	02/09/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	18
Nombre de conseillers votants	19

Etaient présents :

Mme Zilpa VILSALMON, 1ère Adjointe	M.Clarence KAYOMBO-KANKU, conseiller municipal
M.Denis MANCEAU, 2ème Adjoint	M.Julien LEVEZIEL, conseiller municipal
Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe	M.Quentin DESPAS, conseiller municipal
Mme Nathalie FOUILLARD, conseillère municipale	Mme Anaïs MONPAYS, conseillère municipale
M.Christophe DÉSAUNAY, conseiller municipal	M.Antoine DUREPAIRE, conseiller municipal
M.Jonathan BOULVAIS, conseiller municipal	M.Romain FIZE, conseiller municipal
Mme Sabrina LE BOLLOCH, conseillère municipale	Mme Céline BALLUAIS, conseillère municipale
Mme Marie-Pierre PIGACHE, conseillère municipale	M.Nabé DIARRASSOUBA, conseiller municipal
M.Anthony CHAILLOT, conseiller municipal	

Etaient absents excusés : Mme Corine CHAVOIX

Etait absent : néant

Pouvoirs : De Mme Corine CHAVOIX à Mme Aline LE BOUÉDEC

M.Romain FIZE est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/09-175 : Objet : Coût de fonctionnement élèves 2026/2027

Rapporteur : Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe

Le coût de fonctionnement par élève de l'école publique Lucie Aubrac est calculé, à partir des dépenses réalisées et inscrites au Compte administratif de l'exercice 2025 et des effectifs à la rentrée 2025.

En prenant en compte les dépenses de fonctionnement liées au personnel, aux bâtiments ainsi que les dépenses liées aux activités scolaires prises en charge par la commune pour tous les élèves, les coûts par élève sont les suivants :

- 1386.92€ pour un élève en maternelle (1 337.98 € en 2025/2026)
- 519.30 € pour un élève en élémentaire (525.50 € en 2025/2026)

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260909-2026_09_175-DE

Le conseil municipal est invité à approuver la proposition de coût de fonctionnement pour l'année scolaire 2026/2027.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 02/09/2026
Après avoir entendu l'exposé de la 3ème Adjointe, et les débats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, dont un pouvoir par :
19 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Approuve** le bilan des dépenses réalisées établi à partir du CA 2025 (hors fournitures scolaires, classe de découverte et arbre de Noël) ;
- **Fixe** comme suit les participations des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique de Romagné pour l'année scolaire 2026/2027 en appliquant :
  - Pour les communes extérieures, le coût réel par élève, soit :
    - ⇨ 1 386.92 € pour un élève en maternelle
    - ⇨ 519.30 € pour un élève en élémentaire
  - Pour les communes membres de l'ancienne Fougères communauté, un abattement de 20% par élève, soit :
    - ⇨ 1109.54 € pour un élève en maternelle
    - ⇨ 415.44 € pour un élève en élémentaire
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture De Rennes le* : 11/09/2026
- *de la publication : Le : 11/09/2026*

La Maire, Aline LE BOUÉDEC

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

Le Secrétaire de séance, M.Romain FIZE

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

La Maire

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

Aline LE BOUÉDEC